

L'Arrivage d'Adstock 20 ANS

Vos nouvelles locales depuis 2005-2025

UNE INVITATION DE NOTRE MAIRE

« Si vous désirez pratiquer des activités au nouveau Complexe sportif du Cégep de Thetford, voici le lien ci-dessous pour une réservation et sachez que la Municipalité d'Adstock étant partenaire, tous nos citoyens paieront le même coût que les autres usagers.

Profitez de cette belle infrastructure régionale! »

OUVERTURE DU COMPLEXE SPORTIF DESJARDINS



Le Cégep de Thetford est fier d'annoncer l'ouverture officielle de son tout nouveau Complexe sportif intérieur, le 2 septembre prochain.

Cette infrastructure moderne et polyvalente offrira aux étudiants, au personnel et à la communauté régionale un espace adapté à une grande variété d'activités sportives et récréatives.

Le complexe comprendra notamment :

- une surface de gazon synthétique pour le football, le soccer, l'ultimate frisbee, le baseball et bien plus;
- une palestre pour la gymnastique, le cheerleading et les arts du cirque;
- une salle d'entraînement et de musculation pour les Filons;
- une surface de dekhockey;
- une cage de baseball avec lance-balle.

Lien de réservation :

<https://app.amilia.com/.../caps.../shop/calendars/855856>

Pour toute question, communiquez avec le CAPS au **418 338-8591, poste 298** ou à l'adresse courriel caps@cegepthetford.ca

L'Arrivage

TÉL. : 418 338-2412
donaldmcc@outlook.com

MEMBRES

FRANCINE MARCOUX
DONALD McCUTCHEON
SUZANNE PARÉ
MARTINE POULIN
LINDA ROY
CLAUDE TRÉPANIÉ

RÉDACTEUR EN CHEF

RICHARD SAMSON

GRAPHISME & IMPRESSION

OPHÉLIE HÉROUART
IMPRIMERIE GINGRAS

PUBLICITÉ

LINDA BOLDUC
418 334-9176

NOTES AUX LECTEURS

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER
LA LECTURE DE NOS TEXTES,
L'EMPLOI DU MASCULIN
COMPREND ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME
L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ
DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT
PAR LA POSTE : 30 \$

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Cirage
certifié
AMECQ

Culture
et Communications

Québec



UNE AUTRE HALTE HISTORIQUE À ADSTOCK

En juin dernier, la Municipalité d'Adstock a procédé à l'inauguration officielle de la halte historique du secteur Saint-Méthode, située devant l'église du même nom.

Après une première phase dans le secteur Sacré-Coeur-de-Marie l'an dernier, ce nouvel aménagement vise à souligner l'histoire depuis ses origines de la paroisse et de la municipalité de Saint-Méthode tout en offrant une aire de repos. Par ses panneaux d'interprétation et son intégration harmonieuse au site de l'église, la halte devient un point de repère identitaire et culturel pour la communauté.



« L'installation de panneaux historiques est une façon concrète de rendre hommage aux bâtisseurs et de garder vivante l'identité des secteurs tout en préservant notre mémoire collective dans nos espaces publics », a souligné le maire Pascal Binet.

Il y aura une troisième phase à ce projet pour les secteurs Saint-Daniel et Sainte-Anne-du-Lac.



DES LOGEMENTS DANS L'ANCIEN COLLÈGE DE LA RUE DU PARC

Ce projet, qui représente un investissement d'environ 1 M\$, a été initié par des résidents du secteur Saint-Méthode: Rémi Rodrigue, Steve Grondin, Anthony Blais, Michel Tardif, Marc-Antoine Lessard, Pascal Tardif et Katherine Veilleux. Au total, dix logements ont été aménagés, comprenant des 4½, des 3½ ainsi que des lofts. L'approche du groupe était axée sur les besoins des travailleurs. Ces trois types de logements pourront accueillir autant quelqu'un qui a une petite famille, qu'un travailleur ayant besoin d'un endroit pour dormir.

Selon le maire d'Adstock, Pascal Binet, ce projet illustre bien la requalification réussie d'un bâtiment à vocation communautaire, désormais transformé en espace résidentiel. Inutilisé depuis plusieurs années et nécessitant d'importants travaux de mise aux normes, l'immeuble était voué à la démolition. « Les gens y tenaient en raison de sa valeur patrimoniale. Nous avons donc attendu dans l'éventualité qu'un projet voit le jour et, finalement, c'est un groupe de citoyens de Saint-Méthode qui s'est mobilisé pour le concrétiser. »



Les couleurs du vent



UN AUTOMNE SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ

RICHARD SAMSON

D'abord, je veux vous réitérer mes plus sincères remerciements pour le soutien que vous, les citoyens d'Adstock, avez apporté à la campagne que j'ai menée pour l'aménagement extérieur de la Maison de fin de vie *Les couleurs du vent*. En effet, le 9 août dernier, avec mon collègue et ami, Michel Samson, nous avons livré à la Maison un aménagement extérieur magnifique et complet à la grande satisfaction du conseil d'administration et sûrement des futurs utilisateurs, résidents et familles.

Si ce n'est déjà fait, je vous invite à passer au 1489, rue Mooney à Thetford pour admirer ce lieu extraordinaire qui permet aux personnes en fin de vie un accompagnement GRATUIT, dans le calme et le respect, pour vivre leurs derniers moments.

Ceci étant dit, pour offrir ce service aux résidents de toute la MRC des Appalaches, la Maison doit recueillir annuellement 400 000 \$ pour combler le montant non-subventionné. Pour ce faire, l'équipe de la Maison organise des activités pour tenter de rejoindre les goûts de toutes les personnes qui désirent



contribuer à cette noble cause! Voici donc notre offre d'automne!

• **Du 9 août au 22 octobre 2025 : LA LOTERIE BÉNÉFICE** - billets au coût de 20 \$ (<https://www.zeffy.com/fr-CA/ticketing/la-grande-loterie-benefice-2025-au-profit-de-la-fondation-maison-les-couleurs-du-vent>).

ENTREPRISES - procurez-vous un livret complet au coût de 400 \$, une facture sera émise.

• **20 septembre : SOUPER BÉNÉFICE WESTERN AU CHÂTEAU THETFORD** - 35 \$ par personne, billets disponibles à la Maison de fin de vie et au Château Thetford.

• **12 octobre : BRUNCH BÉNÉFICE DES CHEVALIERS DE COLOMB DE THETFORD**

• **1^{er} novembre : MATCH BÉNÉFICE DES ANCIENS CANADIENS** - billets en

vente (<https://www.zeffy.com/fr-CA/ticketing/match-benefice-les-anciens-canadiens>).

• **14 novembre : La SOIRÉE DU BEL-ÂGE est de retour!** Billets 40 \$ (<https://www.zeffy.com/fr-CA/ticketing/souper-soiree-du-bel-age-au-profit-la-maison-les-couleurs-du-vent>).

De plus, tous les dons sont appréciés. Il suffit de se rendre sur le site *Maison Les couleurs du vent* pour participer. On en parle, car c'est TOUS ENSEMBLE QU'ON PEUT Y ARRIVER !



NOTRE MISSION

Soutenir l'épanouissement et le développement optimal de **plus de 220 enfants** de 0 à 18 ans en situation de grande vulnérabilité qui résident sur le territoire de la MRC des Appalaches et du Centre de services scolaire des Appalaches.

EN D'AUTRES MOTS...

- ✦ Au CPSA, on accueille, on écoute, on agit.
- ✦ Ici, chaque enfant est vu, entendu et a ses droits respectés.
- ✦ On ne remplace pas les services existants : on les complète.
- ✦ Nos professionnels (médecin, IPS, travailleuses sociales, psychoéducatrices etc.) travaillent ensemble, avec les forces de l'enfant et de son environnement.



À propos

À propos de l'été qui s'achève et d'un automne qui s'installe tranquillement, j'aimerais vous faire la mise à jour de quelques dossiers qui ont retenu l'actualité au cours des dernières semaines et vous parler des élections municipales qui s'en viennent.

Pour débiter, en lien avec le volet plein air, vous avez pu le remarquer, le parc national de Frontenac parachève des travaux entourant la **restauration du débarcadère** du 2^e rang, au grand bonheur des utilisateurs et des plaisanciers. N'oubliez pas que vous pouvez bénéficier des droits d'accès à 20 \$ par année comme citoyen d'Adstock. Consultez l'ensemble des mesures citoyennes à l'adresse suivante : <https://www.adstock.ca/services-aux-citoyens/mesures-daide-aux-citoyens/>.

Également, la Municipalité avec le Comité plein air s'engage, grâce à une aide financière, à poursuivre le développement de **nouvelles pistes multifonctionnelles** à partir du mont Adstock. L'objectif final est de rejoindre les différents secteurs. La phase 2 du projet se réalisera au cours de l'année 2026.

Nous connaissons sous peu le dénouement de l'appel d'offres public pour la reprise de la **station récréotouristique** du mont Adstock. Au terme du processus, la Municipalité souhaite ardemment que les nouveaux investisseurs prendront soin de ce joyau régional et adhère à la vision de développement et de pérennisation de cet attrait touristique.

Dans un autre ordre d'idées, la Municipalité est actuellement en consultation afin de compléter son chantier d'uniformisation des **limites de vitesse** sur son territoire. En vous rendant sur le site web de la Municipalité, vous pourrez visualiser les changements proposés à l'aide de la carte interactive (<https://www.adstock.ca/consultations/>).

Il faut se rappeler que cette initiative est née de demandes citoyennes dans le cadre de l'élaboration de la *Politique familiale et des aînées* afin d'améliorer la sécurité et du fait que plusieurs chemins et rangs n'avaient pas la même limite de vitesse. Le règlement tient compte de balises et de critères et sera adopté en prenant compte vos commentaires. Il pourra être amendé par la suite au besoin.

Je ne sais pas si vous l'avez vu passé, mais l'ouverture du nouveau **Complexe sportif au Cégep de Thetford** va permettre de rendre accessible une série d'activités à tous les citoyens de la région dont ceux d'Adstock et ce, aux mêmes tarifs, abolissant les différences entre les non-résidents. La raison en est fort simple, la Municipalité est devenue partenaire de ce projet en investissant dans ce complexe avec les autres municipalités. Une avancée importante au plan de l'équité régionale.

Enfin, concernant les **prochaines élections**, je désire vous faire part de mon désir de poursuivre mon engagement municipal auprès de vous.

Il y a douze ans déjà, j'entretenais mon service public à titre de maire de notre belle municipalité et je ne le vous dirai ja-

mais assez mais mille merci pour votre confiance. C'est et ce sera toujours un privilège de vous représenter et de travailler avec des citoyens et des organismes engagés, des employés et des élus dévoués. D'ailleurs, je tiens à remercier sincèrement celles et ceux qui ont composé le septième conseil municipal d'Adstock. Ce fut un réel plaisir de les côtoyer; ils ont eu à cœur leur travail et ont piloté des dossiers au bénéfice de la communauté, tout secteur confondu.

Je me sens énergisé depuis le début de l'année et je réalise combien j'aime encore beaucoup les affaires municipales et l'amélioration de nos milieux de vie. Je suis prêt, motivé et fier de poursuivre le développement de notre municipalité et en défendre les intérêts à vos côtés. Tant que je sentirai et que vous déciderez que je fais partie des solutions aux enjeux et aux problèmes que nous rencontrons, je serai là et à votre écoute. Vous pourrez toujours compter sur moi.

Ceci complète ainsi ma dernière chronique en attendant qu'on connaisse le résultat du processus électoral. J'aurai certes la chance de vous entretenir plus en détails sur la vision et les projets des prochaines années.

En attendant, je vous remercie encore.

Ensemble, Adstock grandit et rayonne grâce à vous!

Pascal Binet, maire

LE CONSEILLER JEAN ROY NE SOLLICITERA PAS UN 3^E MANDAT



Après avoir complété, en 2019, le mandat de Madame Martine Poulin, Jean Roy a été réélu par acclamation en 2021 comme conseiller municipal du district n°4.

En plus d'agir comme maire suppléant, il a été président du Comité consultatif en environnement.

Il a aussi été membre de la Commission des ressources humaines et celle des infrastructures.

Il déclare : « *Je suis heureux d'avoir fait partie de l'équipe municipale qui a permis à la Municipalité d'Adstock de concrétiser plusieurs projets structurants pour la communauté tout en respectant la capacité de payer des citoyens.* »

Il tient à remercier particulièrement le maire Pascal Binet pour son leadership, sa vision stratégique et son grand dévouement pour notre population, les employés municipaux pour leur professionnalisme facilitant le travail des élus et les citoyens de lui avoir accordé leur confiance et leur respect pendant son mandat.



**UNE ENTENTE POUR
NOTRE GRAND MORNE**

Les Municipalités d'Adstock et de Sainte-Clotilde-de-Beauce ont récemment conclu une entente de coopération de dix ans pour la cogestion du mont Grand Morne. Ensemble, elles unissent leurs efforts pour assurer l'avenir de ce site naturel d'exception.

Le mont Grand Morne représente un attrait régional important, la majorité de ses visiteurs venant de l'extérieur des deux municipalités concernées. Celles-ci ont tenu à exprimer leur profonde reconnaissance envers les familles Jacques et Toulouse, dont la collaboration est essentielle à l'accessibilité du site.

Ce partenariat contribuera à consolider les actions entreprises, notamment en matière d'accueil, de signalisation et de mise en valeur touristique.

Jun 2025

ÉNERGIE

La MRC modifie sa prise de compétences en énergie éolienne pour l'étendre à toute source d'énergie renouvelable. L'objectif est de permettre, dans certains cas, à la MRC via la Régie, d'investir dans des projets de type solaire ou autre. Cette résolution concerne les 16 municipalités membres de la Régie.

CONNECTIF DES SOMMETS

La MRC des Appalaches, de concert avec les deux autres MRC partenaires, formule une demande de subvention au volet Coopération intermunicipale du FRR pour mettre sur pied son équipe de développement de projets au sein de la Régie. Le programme permet de recevoir jusqu'à 350 000 \$, moyennant une mise de fonds qui proviendra des revenus générés par la Régie.

ADMINISTRATION

Le conseil adopte le règlement #228 modifiant le règlement sur les quotes-parts de la MRC afin d'ajouter un critère de répartition basé sur la population pour les contributions de nature sociale. Aussi, la MRC modifie son organigramme en incluant une nouvelle ressource en développement durable et déplace ainsi certains employés sous sa supervision.

IMMIGRATION

La MRC a obtenu la confirmation de l'octroi d'une somme supplémentaire de 71 400 \$ pour la prochaine année afin de poursuivre ses efforts d'intégration des personnes issues de l'immigration dans nos communautés. Cette année de transition servira également à préparer la conclusion d'une nouvelle entente de trois ans avec le ministère de l'Immigration.

CULTUREL

La MRC planifie la tenue du Rendez-vous culturel de la MRC des Appalaches le vendredi 24 octobre, à la Maison de la culture de Thetford Mines. Il s'agit d'une occasion pour les artistes, intervenants culturels et élus municipaux de s'inspirer, de se former et de réseauter ensemble. La Dre Mélissa Généreux, médecin spécialiste en santé publique, entretiendra les participants sur les bienfaits de la culture sur la santé des personnes et des communautés. C'est aussi lors de cet événement qu'aura lieu le lancement de la campagne de promotion de la culture locale et la remise des prix Reconnaissance des bénévoles culturels.

**GESTION IMMOBILIÈRE
ADSTOCK**

**IMMEUBLES À REVENUS
CHALET À LOUER**

9, rue de la Plage Est
Adstock, Qc G0N 1S0
gja1@live.ca

www.gestionimmobiliereadstock.com
418 422-5502



DANIEL BISSON

COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL



ROYAL LEPAGE
BLANC & NOIR
Agence immobilière
FRANCHISÉE INDÉPENDANTE ET AUTONOME

**C: 418 334-4774
B: 418 338-4220**

daniel.bisson@royallepage.ca
royallepageblancetnoir.ca



**UN SPORT EXCITANT...
MAIS PAS SANS CONSÉQUENCE**

Le wakeboard et le surf nautique ont la cote sur plusieurs lacs. Mais leur pratique n'est pas sans effets sur l'environnement du lac. Les grosses vagues générées par ces bateaux puissants ne s'arrêtent pas là où se termine le sillage. Elles peuvent :

- éroder les rives, détruisant les bandes riveraines naturelles qui sont très importantes pour la filtration des nutriments qui se rendent au lac;
- brasser les sédiments du fond du lac, qui relâchent alors des nutriments comme le phosphore;
- nourrir, indirectement, la prolifération des cyanobactéries (algues bleu-vert) dans lesquelles il ne faut pas se baigner;
- nourrir par le fait même les plantes exotiques envahissantes comme le myriophylle à épis, ce qui requiert d'importantes dépenses annuelles pour les contrôler;
- nuire à la tranquillité et à la sécurité des autres usagers du lac (canoë, kayak, nage, pêche, etc.).

ON RECOMMANDE DONC À TOUS LES AMATEURS DE WAKEBOARD ET DE WAKESURF DE SUIVRE LA RÈGLE 300-5.

- 300 mètres de la rive;
- 5 mètres de profondeur minimum.

Pourquoi ? Parce qu'à cette distance et cette profondeur, les vagues ont le temps de se disperser sans nuire aux écosystèmes du rivage ni remuer les sédiments au fond du lac.

Pas d'amendes, mais cela ne veut pas dire qu'il ne faut rien faire. Nous faisons appel à votre sens des responsabilités, votre respect d'autrui, votre amour du lac... et votre leadership.

Parlez-en à vos amis, vos voisins, vos invités. Merci de faire votre part!

**PROGRAMMATION
D'AUTOMNE
ACTIVITÉS SPORTIVES
ET CULTURELLES**

Le Service des loisirs informe la population que les inscriptions pour la programmation d'automne sont maintenant ouvertes **depuis le 25 août**. Il est possible de s'inscrire dès maintenant aux différentes activités sportives et culturelles offertes cet automne.

Pour connaître tous les détails de la programmation et des modalités d'inscription, rendez-vous dans l'onglet **Programmation et inscription sur le site Internet de la municipalité** ou numérisez le code QR :



**DEVENEZ ANIMATEUR
OU ANIMATRICE VIACTIVE**

Le programme ViActive permet à nos aînés de demeurer actifs, en santé et socialement engagés.

La Municipalité d'Adstock est à la recherche de personnes intéressées à animer des séances simples et accessibles, dans une ambiance conviviale. Tout est prévu pour vous faciliter la tâche : formation offerte, accompagnement assuré et matériel fourni.

L'horaire est entièrement flexible, selon vos disponibilités. Votre implication peut réellement faire une différence dans la vie de nos aînés.

Pour en savoir plus ou manifester votre intérêt, communiquez avec le **Service des loisirs au 418 422-2135, poste 236.**

LE COULOIR DES CHAMPIONS

ADAM GAUDREAU, ANDRÉ MARTINEAU, ANTOINE LEHOUX, DANIEL POULIN, ÉRIC ROY, MARC TARDIF, PATRICE TARDIF, PIER-OLIVIER ROY, SIMON GAMACHE, STÉPHANE THIVIERGE

Natif de Saint-Méthode, Patrice Tardif joue quatre saisons avec les Black Bears de l'Université du Maine, équipe évoluant au sein de la National Collegiate Athletic Association (NCAA) avant de rejoindre les rangs professionnels. Sélectionné en troisième ronde lors du repêchage de la Ligue nationale de hockey (LNH) en 1990 par les Blues de St-Louis, il rejoint les Rivermen de Peoria, alors le club-école des Blues en 1993.

Il atteint la Ligue nationale de hockey le 21 janvier 1995 où il affronte les Canucks de Vancouver. Patrice marque son premier but en carrière le 11 février 1995 face aux Jets de Winnipeg. Il évolue pendant deux saisons dans la LNH, tout en faisant des séjours avec le club-école des Blues. Fait à noter, il est un joueur lié à la transaction qui a permis aux Blues de mettre la main sur Wayne Gretzky en 1996 et qui l'a envoyé aux Kings de Los Angeles où il y joue 15 parties. En 1997, il signe un contrat comme agent libre avec les Sabres de Buffalo.

De 1997 à 1999, il poursuit principalement sa carrière dans la Ligue internationale de hockey (LIH), notamment avec les Vipers de Détroit ainsi que dans la Ligue américaine de hockey (AHL). En 2000, il s'envole pour l'Allemagne pour y jouer une saison avant de revenir dans sa province natale pour rejoindre le Prolab de Thetford Mines en 2001 (devenu l'Isothermic en 2007), dans la Ligue de hockey semi-professionnelle du Québec. Il prend sa retraite officielle du hockey au terme de la saison 2007-2008.

PATRICE TARDIF

1970



MOT DU CLUB FADOQ TOURNESOL ST-DANIEL

CÉLINE LESSARD, PRÉSIDENTE



Le conseil d'administration 2025 : Céline Lessard, présidente; Yvan Roy, vice-président; Johanne Perreault, secrétaire; Noël Fortin, trésorier; Jean-Claude Perreault et Richard Trépanier, administrateurs.

Notre équipe souhaite continuer à vous divertir et nous sommes ouverts à vos suggestions. Si vous voulez rejoindre notre équipe, il nous reste une place à combler. Relevez le défi, vous en sortirez gagnant et nous aussi. Pour info : **418 422-2979** (Céline).

Remerciements : le nouveau conseil d'administration tient à remercier deux personnes formidables ayant beaucoup donné à notre club pendant les 12 dernières années comme administrateurs : **M^{me} Monique Chouinard** et **M. Félicien Chouinard**. Nous les remercions pour leur dévouement, une pause est bien méritée. Pour M. Félicien Chouinard, il sera encore présent cette année avec son épouse Nicole pour vous accueillir aux jeux du mardi. Nous les remercions grandement.

Également, un grand Merci pour votre participation à la **conférence « Fraude et Maltraitance »** qui a eu lieu le 11 août à l'Église St-Daniel. Merci aux deux cadettes de la Sûreté du Québec pour leur excellente présentation, ce fut très apprécié des 20 personnes présentes et des deux responsables de la Municipalité qui ont collaboré à cette réussite.

Activités à venir :

- nos après-midis de jeux du mardi à partir du 7 octobre et à toutes les semaines
- nos déjeuners amicaux d'automne : mercredi le 15 octobre et le 12 novembre au restaurant Victoria
- notre déjeuner Brunch du dimanche début novembre (date à déterminer).

fadoq

MOT DU CLUB AMITIÉ FADOQ ST-MÉTHODE

RITA VIGNEAULT, SECRÉTAIRE

Bon retour de vacances à tous et n'oubliez que l'automne nous prépare de bons moments en bonne compagnie. Bienvenue à nos activités!

Activités à venir

Le diner jasette : mercredi le 10 septembre 2025 à 11h30 au Bistro des Origines.

L'après-midi de jeux : mercredi le 24 septembre à 13h30 à la salle de l'Édifice Bernardin-Hamann.

La rencontre de secteur, jeudi le 4 septembre : votre bureau de direction accueillera la rencontre de secteur du club FADOQ de Chaudière-Appalaches. Donc, le bureau de direction des clubs voisins seront invités pour cette journée de ressourcement afin d'être à la fine pointe des nouvelles réalités de FADOQ et ce, pour votre mieux-être et mieux répondre à vos attentes et questionnements. On vous donnera les informations lors de la prochaine rencontre.

Le premier tournoi de baseball-poches de l'année vendredi le 5 septembre au gymnase de l'aréna. Apportez votre diner.

Le pique-nique estival : 39 personnes ont participé au pique-nique qui a eu lieu mercredi le 20 août. L'activité était gratuite et le repas offert était des hot-dogs, salade et dessert.

Si vous avez des suggestions pour d'autres activités, demande d'information ou besoin d'un service d'accompagnement, n'hésitez pas à communiquer avec Rosianne Perreault **418 422-2974**. Nous essaierons de répondre à vos demandes.

Notre club a atteint son objectif de 250 membres et nous sommes 263 membres présentement!

La Coop
St-Méthode

BMR EXPRESS

MARCHÉ BONICHOIX

418 422-2331
55, 1^{re} Avenue Ouest

418 422-2328
15, rue Principale Est

JOYEUX ANNIVERSAIRE

Bonne fête
à tous les membres des clubs FADOQ
et à tous ceux qui célèbrent
leur anniversaire en septembre.

Passez une excellente journée
remplie d'amour et de joie.



Profitez de chaque instant
avec ceux que vous aimez
et laissez-vous gâter,
vous le méritez grandement.



**3
BALANCES
DISPONIBLES**

**SPEEDWAY
RÉCUPÉRATION**
Timothée Jacques

**NOUVEAU
SERVICE
DE CONTENEURS
ET BACS**



1161, route de l'Église, Adstock QC G0N 1S0
418 335-1530

**Anciennement
Villa rustique**

Emplois offerts

Octobre - Novembre

Conducteur de tracteur (saisonnier)
Réceptionniste bilingue
Divers postes offerts à l'heure ou à la pièce

Envoyez votre CV

Courriel: info@plantationsnicholas.com
ou *nous rejoindre* au 581 634-1115

**PLANTATIONS
NICHOLAS**

**ON ACHÈTE DES BRANCHES EN PAQUETS DE
25LBS — 50LBS
SAPIN • CÈDRE • PIN ROUGE • ÉPINETTE**

Les Spécialistes de l'ARBRE DE NOËL

www.plantationsnicholas.com
59, route du Domaine, Adstock, G0N 1S0



ORGANISMES D'ADSTOCK : DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AVANT LE 30 SEPTEMBRE

La Municipalité d'Adstock invite tous les organismes souhaitant obtenir une aide financière pour leurs projets ou activités à compléter le formulaire en ligne dès maintenant afin de planifier le budget municipal 2026.

Formulaire et détails : www.adstock.ca, dans la section Développement socio-économique, vous trouverez la page Soutien aux organismes et aux entreprises.

Date limite :

30 septembre 2025

Numérisez
le code QR



Pour information :

info@adstock.ca

418 422-2135

INFO-FLASH

Fermeture du bureau municipal le 1^{er} septembre.

Le 3^e versement des taxes municipales viendra à échéance le 1^{er} septembre 2025.

OUVERTURE DÉPÔT DE BRANCHES

Le site de dépôt de branches du rang des Campagnards sera ouvert aux résidents les fins de semaine du **26 septembre, 3 octobre et 10 octobre 2025**.

Seules les branches sont acceptées sur ce site. Aucune autre matière ne sera tolérée.

RAPPEL ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

La Municipalité d'Adstock rappelle que l'installation des abris d'auto temporaires est autorisée du **1^{er} octobre au 30 avril inclusivement**.

Merci de respecter ces dates afin d'assurer la sécurité et l'harmonie visuelle dans nos quartiers.



FIN DE SAISON: On s'occupe de tout !!

- Shrinkage et remisage intérieur/extérieur
- Techniciens professionnels et certifiés
- Changement d'huile et inspection complète
- Service de transport offert



**RÉSERVEZ VOTRE PLACE
MAINTENANT - PLACES LIMITÉES !**

3670 Boul. Frontenac Ouest - Merciermarine.com
418-423-5517 poste 211



TRAVAILLER AUX ÉLECTIONS

Le **dimanche 2 novembre 2025**, les citoyens d'Adstock seront appelés aux urnes pour élire leurs représentants municipaux. Afin d'assurer le bon déroulement de cette journée importante pour la vie démocratique de notre communauté, la Municipalité est à la recherche de personnes motivées à joindre l'équipe du personnel électoral.

Plusieurs postes seront à pourvoir pour le bon déroulement du scrutin. Il s'agit d'une occasion unique de participer activement à la démocratie locale, tout en acquérant une expérience enrichissante et rémunérée.

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leurs coordonnées :

Par courriel : greffe@adstock.ca

Par téléphone : 418 422-2135, poste 224

En vous impliquant, vous contribuerez directement au succès de cet exercice démocratique important pour notre communauté.

DATES IMPORTANTES

19 septembre Premier jour pour recevoir une déclaration de candidature.

28 septembre Dernier jour pour recevoir les demandes des électeurs non domiciliés avant le dépôt de la liste électorale. Après cette date, elles sont transmises à la commission de révision.

3 octobre Dernier jour pour recevoir une déclaration de candidature.

11 octobre Dernier jour pour donner l'avis public aux électeurs non domiciliés.

21 octobre Dernier jour de la période potentielle pour présenter une demande à la commission de révision.

Dernier jour de la période potentielle pour recevoir une demande de vote par correspondance.

23 octobre Dernier jour pour donner l'avis public du scrutin.

24 octobre Entrée en vigueur de la liste électorale

25 octobre Vote par anticipation de 12h00 à 20h00 (optionnel)
Vote itinérant (le cas échéant)

26 octobre Vote par anticipation de 12h00 à 20h00

2 novembre Jour du scrutin de 10h00 à 20h00

COMMENT PRÉPARER SA PELOUSE EN AUTOMNE POUR QU'ELLE VERDOIE AU PRINTEMPS

La plupart des gens entretiennent leur pelouse seulement au printemps et en été. Cependant, si vous souhaitez que votre pelouse reste verdoyante, il est tout aussi essentiel de l'entretenir avant que l'hiver s'installe. Voici donc quelques conseils pratiques pour retrouver votre pelouse intacte au printemps.

Fertilisez-la | L'automne est le meilleur moment pour fertiliser votre pelouse. Alors que le froid s'installe, le gazon ralentit sa croissance vers le haut, mais ses racines continuent de pousser. Si vous fertilisez votre pelouse en automne, assurez-vous de le faire lorsque les plantes absorbent encore les nutriments. Si le sol est gelé ou si le gazon a arrêté de pousser, il est trop tard.

« Fertiliser sa pelouse en automne lui permet d'emmagasiner des nutriments essentiels qui favorisent la formation de racines profondes et contribuent à sa survie tout au long de l'hiver rigoureux », indique Mark Beaty, négociant, Plantes et végétaux, chez Home Depot Canada. « La pelouse emmagasine les nutriments tant qu'elle reste verte. Dès l'arrivée du printemps, elle se nourrit rapidement des nutriments emmagasinés, ce qui lui permet de préserver sa santé. »

Ressemez-la | Le début de l'automne est le meilleur moment pour ressemer une pelouse qui a besoin d'amour. Ressemer une pelouse établie permet de garnir les zones dénudées et de densifier le gazon. Il est fortement recommandé de ressemer votre pelouse après l'avoir aérée, car les trous formés par l'aérateur permettent aux semences de pénétrer le sol et de mieux germer.

Le début de l'automne est le meilleur moment pour ressemer votre pelouse, car les nuits refroidissent et la rosée du matin est abondante. Le nouveau gazon qui pousse en automne verdoie davantage au printemps.

Continuez de la tondre et de l'arroser | Bien que votre pelouse ralentisse sa croissance lorsque le froid s'installe, continuez de la tondre jusqu'à ce qu'elle arrête de pousser.

« Lors de votre dernière tonte à la fin de la saison, abaissez la lame de votre tondeuse, conseille Mark Beaty. Tondre sa pelouse très courte évite l'enchevêtrement du gazon et la formation de moisissure. »

Si votre pelouse ne reçoit pas assez d'eau de pluie, arrosez-la avec un minimum de 1,25 cm (0,5 po) d'eau par semaine pour éviter qu'elle ne sèche. En vue de l'hiver, elle a besoin d'être arrosée afin de renforcer son système racinaire.

Laissez-la respirer | Déterminez si votre pelouse a besoin d'être aérée. À l'aide d'un aérateur, récupérez un bout de votre pelouse et mesurez le chaume (accumulation de résidus végétaux partiellement décomposés entre le gazon et la couche supérieure du sol). S'il mesure plus de 1,25 cm (0,5 po), aérez votre pelouse pour décompacter le sol et permettre une meilleure pénétration de l'eau, des rayons du soleil et de l'air. Bien aérer sa pelouse en automne contribue à une forte croissance du gazon au printemps.

Si une épaisse couche de chaume recouvre votre pelouse, passez-y une déchaumeuse à moteur et retirez immédiatement tout débris avec un râteau. Un chaume dépassant 1,25 cm (0,5 po) peut entraîner la sécheresse des racines et la formation de champignons, situation qui ne fait que s'aggraver en hiver.

Nettoyez-la | Ramassez les outils de jardinage, les jouets et les feuilles mortes; ils peuvent étouffer votre pelouse et empêcher les nutriments essentiels à sa santé de pénétrer dans le sol. Les feuilles mortes ne protègent pas votre pelouse de la neige et l'empêchent de bien absorber les rayons du soleil dont elle a besoin.

Source : www.leditionnouvelles.com

Mercredi : 18h30 à 19h30

Judi : 13h00 à 14h00

Téléphone : 418 422-2131

Courriel : bibliojgmarois@gmail.com

 Bibliothèque-Jean-Guy-Marois

BIBLIOTHÈQUE JEAN-GUY-MAROIS

SUGGESTIONS
DE LECTURE

LINDA
ROY

À CE SOIR DANS MES RÊVES

(roman)

Geneviève Boucher

Technicienne en santé animale, Geneviève Boucher est passionnée de romance. Depuis 2020, elle a fait paraître plusieurs romans, dont **Game Night – Braver l'interdit** chez Saint-Jean, les trilogies **Gemme** et **Les Bellatrices**. **À ce soir dans mes rêves...** est son dix-huitième ouvrage publié.

Quand Toscane émerge d'un long coma, sa famille et ses médecins sont persuadés qu'elle s'est créée un monde imaginaire pendant son hospitalisation. Elle est pourtant convaincue que ce garçon existe vraiment. Une fois remise sur pied, elle part à sa recherche. Pour le retrouver, elle est prête à replonger dans le vide, entre la vie et la mort.



DANS L'OMBRE DU MONT ROYAL tome 1, Le silence de Wilfrid Laurier (roman historique)

Sylvain-Claude Filion

Journaliste et chroniqueur, l'auteur a travaillé pour de nombreux médias. Passionné d'Histoire depuis toujours, il est également l'auteur des best-sellers **Le dernier saut de l'ange : Les défis d'Yves La Roche** et **Béatrice Picard : avec l'âge, on peut tout dire**.

Jean-François Kerouac, jeune artiste de Kamouraska, arrive en ville avec le désir de mener la vie de bohème. Il intègre un cercle de poètes mené par Jean Carbonneau et Louvigny de Montigny, les futurs fondateurs de l'École littéraire de Montréal. Ensemble, ils écument les soirées mondaines et fréquentent l'Opéra français et ses cantatrices. À travers un subtil tissage d'intrigues fictives et de faits historiques, l'auteur offre une fresque captivante sur une période peu connue de l'histoire du Québec et du Canada.

Capsule santé

AVEC MIREILLE LESSARD

La rentrée scolaire rime souvent avec l'organisation des boîtes à lunch. Voici un guide clair pour rendre cette tâche à la fois facile, équilibrée et agréable pour toute la famille.

1. Planifiez à l'avance

Préparer vos lunchs devient beaucoup plus simple en planifiant vos menus à l'avance, idéalement durant la fin de semaine. Préparez des crudités, des céréales complètes comme du riz brun, des œufs durs ou des protéines comme du poulet ou des légumineuses : ainsi, il ne vous restera qu'à assembler les éléments chaque matin.

2. Favorisez l'équilibre nutritionnel

Pour maintenir l'énergie tout au long de la matinée, veillez à inclure des aliments provenant des quatre grands groupes : **fruits et légumes** (au moins une portion) ; **produits céréaliers** (pain complet, riz brun, pâtes à base de grains entiers) ; **protéines** (œufs, poisson, poulet, légumineuses) ; **produits laitiers ou substituts** (fromage, yogourt, etc.)

3. Préparez des stocks malins

Les aliments en conserve comme le thon ou les légumineuses sont parfaits pour des salades rapides. Pensez également à congeler vos restants en portions individuelles.

SIX STRATÉGIES SIMPLES POUR UNE BOÎTE À LUNCH SAINE ET AMUSANTE

4. Réutilisez les restes du souper

Réutiliser les restes du souper est un excellent moyen d'économiser du temps et des efforts. Transformez les restants en salades, wraps ou bols nutritifs pour les lunchs.

5. Mettez sur les petites portions variées

Plutôt que de proposer un gros plat, privilégiez plusieurs petites portions de saveurs variées : fruits secs, légumes, craquelins, cubes de fromage. Cela rend la boîte plus attrayante et plus facile à manger pour les enfants.

6. Soyez créatif et chaleureux

La routine peut rapidement lasser les enfants. Variez les aliments, les textures, les formes et les couleurs. Pour ajouter une touche de douceur, glissez parfois une petite note ou un message d'encouragement dans sa boîte.

En résumé

Planifiez et préparez à l'avance pour gagner du temps. Composez des lunchs équilibrés avec des aliments variés et nutritifs. Réutilisez les restes et les conserves pour simplifier la tâche. Proposez plusieurs petites portions pour stimuler l'appétit et éviter la lassitude. Injectez une touche créative pour rendre le tout plus plaisant.



Randonnée en forêt : sécurité, respect et plaisir assuré

La forêt est un lieu de ressourcement, d'émerveillement, de découverte, etc. C'est également un écosystème délicat qu'il est essentiel de préserver. Que vous soyez un randonneur expérimenté ou un simple promeneur, adopter quelques gestes simples peut faire toute la différence tant pour votre sécurité que pour la pérennité de la forêt.

PRÉPARER SA RANDONNÉE

Avant de mettre les pieds en forêt, une bonne préparation s'impose. Consultez la météo : des orages soudains ou des vents violents peuvent rendre les sentiers dangereux. Choisissez un parcours adapté à votre condition physique, de préférence un sentier balisé. Informez toujours un proche de votre itinéraire et de l'heure prévue de votre retour. N'oubliez pas d'apporter de l'eau, quelques collations, une carte ou un GPS, une trousse de premiers soins, des vêtements adaptés à la température et un téléphone bien chargé.

RESTER SUR LES SENTIERS

Les sentiers aménagés sont conçus pour permettre l'exploration tout en limitant les impacts sur la nature. Sortir des pistes balisées peut nuire à la végétation fragile, perturber la faune et accélérer l'érosion du sol. Même si un raccourci semble attirant, il est toujours préférable de rester sur le tracé prévu pour préserver l'équilibre du milieu et pour éviter de se perdre!

LAISSER LA FORÊT INTACTE

Chaque geste compte pour préserver la santé de la forêt. Emportez tous vos déchets, même les restes biodégradables comme les pelures de fruits, qui peuvent mettre des mois à se décomposer et déranger la faune.

Résistez à la tentation de cueillir des fleurs ou de déplacer des pierres : vous pourriez détruire des micro habitats essentiels. Et surtout, observez les animaux de loin. Les nourrir ou tenter de les approcher peut nuire à leur bien-être.

ÉVITER LES INCENDIES

Au printemps et en été, les risques d'incendie sont bien réels. Évitez de fumer en forêt : un seul mégot peut suffire à déclencher un feu. Respectez toujours les avis d'interdiction de feu à ciel ouvert, et si vous êtes dans une zone où les feux sont permis, assurez-vous qu'ils sont bien maîtrisés et complètement éteints avant de quitter les lieux.

EXPLORER LE QUÉBEC À LA MARCHÉ

Profiter de vos belles balades pour observer et découvrir la richesse de nos forêts. Pour découvrir les 854 lieux de marche au Québec, consultez le site baliseqc.ca

Bonne randonnée !

Par souci environnemental, L'Arrivage d'Adstock était et demeurera imprimé sur du papier Enviro, 100% recyclé... et recyclable. La suite vous appartient... La récupération c'est l'affaire de tous !

Les recettes des Fermières

CONFITURE DE CAROTTES



Portions : 1,5 litre (6 tasses)

Préparation : 35 minutes

Cuisson : 4 heures

INGRÉDIENTS :

- 2 lb (1 kg) de carottes très tendres, pelées et coupées en fines lanières
- 3 lb (1,5 kg) de sucre
- Zeste de 4 citrons
- Jus de 4 citrons
- Eau au besoin

PRÉPARATION :

Dans une grande casserole, superposer en alternance des rangs de carottes, de sucre et de zeste, jusqu'à épuisement des ingrédients, en ayant soin de réserver 250 ml (1 tasse) de sucre. Arroser le tout de jus de citron.

Saupoudrer du sucre réservé. Mouiller d'eau à hauteur. Couvrir et laisser mijoter 4 heures. Verser dans des bocaux chauds et stérilisés. Bien sceller.

Source : recette tirée du livre QU'EST-CE QU'ON MANGE ? ... Le Québec en 820 plats, Volume 3



TRUC

Repousser les fourmis : des fourmis qui envahissent la maison et traversent la cuisine en bataillon bien ordonné? Pour s'en débarrasser sans recourir à des insecticides chimiques, il existe plusieurs solutions : verser sur leur passage du sel fin, du basilic frais ou du jus de citron. De la coquille d'œuf pilée ou un mélange moitié sucre en poudre moitié plâtre ou même du marc de café peuvent également dissuader les fourmis de refaire leurs incessantes allées et venues.



Consultation citoyenne

Révision des limites de vitesse sur le territoire

CONSULTATION CITOYENNE RÉVISION DES LIMITES DE VITESSE SUR LE TERRITOIRE D'ADSTOCK

La Municipalité d'Adstock amorce une démarche de consultation citoyenne dans le cadre d'une révision et d'une uniformisation des limites de vitesse sur l'ensemble de son territoire.

Les citoyens sont invités à consulter la page d'information en ligne, où se trouvent les modifications proposées, accompagnées d'une carte interactive permettant de visualiser les zones concernées.

Un formulaire interactif est disponible sur cette page afin de transmettre vos commentaires ou suggestions à la Municipalité d'ici le **5 septembre 2025**.



FEUX À CIEL OUVERT PERMIS OBLIGATOIRE

Il est obligatoire d'obtenir une autorisation avant d'allumer un feu à ciel ouvert, et ce, en tout temps.

Les feux d'herbe sont strictement interdits, peu importe la période de l'année. Pour tout autre type de feu extérieur (à l'exception des feux de camp conformes), vous devez faire une demande de permis auprès de **M. Éric Tardif, directeur adjoint du Service de sécurité incendie au 418 422-2135, poste 221**.

En cas de plainte, la Sûreté du Québec veille à l'application de cette réglementation.



Consultez la page : www.adstock.ca/consultations

Cette consultation s'inscrit dans une volonté de favoriser la sécurité routière tout en tenant compte des réalités vécues par les citoyens dans les différents secteurs.

1	B	L	A	N	C	H	I	S	S	A	G	E	1
2	L	I	B	E	R	A	L	T	I	R	S	2	
3	O	B	S	T	A	C	L	E	M	E	T	3	
4	C	E	T	S	H	E	R	P	A	S	4		
5	L	E	C	H	A	G	E	B	I	T	5		
6	U	L	I	N	A	N	A	S	I	L	L	6	
7	R	U	T	E	T	L	T	E	L	E	7		
8	A	L	I	A	S	E	V	A	L	E	N	8	
9	N	E	O	N	A	M	L	S	A	9			
10	I	N	E	I	G	E	A	I	T	G	10		
11	U	V	T	A	N	T	E	N	N	E	11		
12	M	A	C	H	I	S	T	E	A	I	R	12	

SOLUTION DU COMMENT APPELLE-T-ON

- 1. QUOTIDIEN
- 2. MENSUEL
- 3. HEBDOMADAIRE
- 4. ANNUEL
- 5. BIMENSUEL
- 6. BIMESTRIEL
- 7. REVUE

SOLUTION MOTS CROISÉS
PAGE 22

Mur de verre coulissant

Mur de verre intérieur

www.solariumadstock.ca | 418 422-4000

LE CONSEIL EN BREF **(JUILLET-AOÛT 2025)**

CORRESPONDANCES

- Dépôt d'une demande d'aide au programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) qui vise à soutenir financièrement les initiatives et les projets permettant d'améliorer la sécurité routière et ceux qui viennent en aide aux victimes de la route.
- Autorisation de reconstruction du barrage du lac du Huit reçue du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs; lancement d'un appel d'offres.
- Confirmation de la fin du processus d'acquisition d'une partie de la rue des Alouettes et du chemin Bocage.
- Confirmation du ministère des Transports et de la Mobilité durable d'une aide financière maximale de 60 000 \$ pour des travaux d'amélioration des routes de la municipalité.
- Réception d'une réponse négative du ministère des Transports et de la Mobilité durable suite à la demande de procéder à certains travaux correctifs afin d'améliorer l'état de la chaussée du chemin Sacré-Coeur Ouest.
- Réception d'une demande de municipalisation de la rue des Tulipes par l'Association des riverains de Place Idéale.

AFFAIRES DU CONSEIL, ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RESSOURCES HUMAINES

- Achat d'un module informatique id.concerto relié à la greffe (3 409 \$) avec une entente de 3 ans au coût annuel de (5 032 \$).
- Ajout de Caroline Bernard, trésorière adjointe, en tant que signataire autorisée au compte bancaire Desjardins.
- Autorisation de signature dans la vente du lot 6 173 892 du cadastre du Québec (emprise excédentaire) avec le propriétaire du 28, chemin des Cerfs.
- Renouvellement d'un an (2026) du contrat de cueillette et transport des matières résiduelles donné à Services sanitaires Denis Fortier.
- Acceptation du budget révisé tel que déposé par la Société d'habitation du Québec concernant un ajustement pour un immeuble qui n'est pas situé sur territoire d'Adstock.

- Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet Coopération et Gouvernance municipale concernant un projet d'entente intermunicipale de partage de services en matière de communication et de loisirs avec la Municipalité de Saint-Pierre-De-Broughton.
- Retrait de la demande pour le dépôt d'un rôle préliminaire d'évaluation foncière à la MRC des Appalaches.
- Acceptation d'une demande d'horaire allégée de 28 heures/semaine pour une employée.
- Démissions de Gaétan Sheink et Marc-André Roy à titre de pompier volontaire et remerciements pour les services rendus à la communauté.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- Dépôt du bilan trimestriel des activités du Service d'urbanisme et de développement.
- Résolution d'adopter, avec modifications, le second projet de règlement #299-24-3 modifiant le Règlement d'urbanisme #299-24.
- Avis de motion et adoption du règlement #299-24-4 modifiant le Règlement d'urbanisme #299-24 ayant pour objet de clarifier certaines dispositions en lien avec les conditions d'émission de permis dans un milieu de vie.
- Avis de motion d'un projet de règlement délimitant les limites de vitesse sur les chemins municipaux.
- Dérogations mineures : approuvées pour le propriétaire du lot 6 647 698 (rang des Campagnards); pour le propriétaire du 156, chemin des Cerfs; pour le propriétaire du 344, rue du Beau-Mont; pour le propriétaire du 307, route 269; pour le propriétaire du 167, rue Notre-Dame-Sud; pour le propriétaire du 811, chemin Sacré-Coeur Ouest; pour le propriétaire du 352, rue des Plaines.
- PIIA : approuvés pour le propriétaire du 301, chemin des Cerfs; pour le propriétaire du 29, route du Mont-Adstock; pour le propriétaire du 25, chemin du Plateau; pour le propriétaire du 25, chemin du Coteau; pour le propriétaire du 33, route du Mont-Adstock.
- Recommandation municipale auprès de la CPTAQ que le dossier de Pièces d'autos Gaston Poulin ne va pas à l'encontre de la réglementation municipale.

Forfait Renaud Doyon
Déneigement à contrat
ou à la fois
Laissez un message
418 422-2143
Cell: 418 333-0106
382, 10^e rang, Adstock (Québec), G0N 1S0

PARTENAIRE DES GENS d'ici!
LUC BERTHOLD
DÉPUTÉ DE MÉGANTIC-L'ÉRABLE-LOTBINIÈRE
105A, RUE NOTRE-DAME EST,
THETFORD MINES (QUÉBEC) G6G 2J9



- Versement d'une aide financière annuelle de 750 \$ pour l'ensemencement du Grand lac Saint-François pour les années 2026 à 2030 à la demande de l'Association.
- Collecte des matières organiques : mandat au directeur général à entamer des discussions avec la MRC de La Nouvelle-Beauce quant aux collectes sélectives pour la gestion, la collecte, le traitement ou la valorisation des matières organiques.
- Protocole d'entente et transfert de propriété avec le propriétaire dans sa contribution aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels dans le cadre d'un projet de lotissement du lot 5 448 727 du cadastre du Québec, les lots projetés 6 679 576 et 6 679 582.
- Recommandation municipale auprès de la CPTAQ que le dossier Ghislain Dostie - Gestion Francis Gilbert ne va pas à l'encontre de la réglementation municipale.

DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

- Autorisation de signatures dans l'échange de terrains avec Gestion Roland Bolduc et Gérald Bolduc pour le renouvellement des infrastructures de loisirs et le développement de nouvelles rues résidentielles.
- Signature d'un protocole d'entente de location de dix ans entre les familles Jacques et Toulouse et les municipalités d'Adstock et de Sainte-Clotilde-de-Beauce pour l'utilisation du mont Grand Morne à des fins d'activités plein air et de confier un mandat au conseiller au développement de la Municipalité pour élaborer une entente intermunicipale entre les deux municipalités afin de déposer un projet de coopération intermunicipale.
- Mandat donné à la greffière adjointe à signer le bail de location située au 261, chemin Sacré-Cœur Ouest, propriété de la Municipalité.
- Versement d'une aide financière annuelle (6000 \$) à la Coopérative de consommateurs de Saint-Méthode, correspondant à l'aide accordée à la Coopérative multiservices de Sacré-Cœur-de-Marie pour le loyer annuel.

TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

- Octroi d'un contrat donné à l'entreprise Béton provincial pour la fourniture d'abrasif de type AB-10 (20.25 \$ / tonne métrique) mais en limitant le mandat à une quantité maximale de 1500 tonnes; et à l'entreprise Formule RP pour le traitement de 1000 tonnes d'abrasif (11.22 \$ / tonne métrique).
- Octroi d'un mandat de services professionnels à Pluritec (4 100 \$) pour l'évaluation du surpresseur du réseau d'aqueduc au lac du Huit, dans le but d'évaluer la possibilité de brancher d'autres usagers.
- Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable de procéder à des travaux correctifs afin d'améliorer l'état de la chaussée dans la portion du chemin Sacré-Cœur Ouest se trouvant à l'intérieur du périmètre d'urbanisation du

village de Sacré-Cœur-de-Marie en raison du très mauvais état de la chaussée.

- Octroi d'un mandat de services professionnels à Pluritec (maximum de 23 550 \$) dans le cadre du projet de réfection de chaussée et de ponceaux sur le chemin J.-E.-Fortin.
- Octroi d'un mandat de services professionnels à Pluritec pour la réalisation des plans et devis ainsi que le dépôt de la demande d'aide financière de 20 480 \$ dans le cadre du projet de réfection de chaussée et de ponceaux sur le chemin J.-E.-Fortin.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Embauche de Sébastien Bergeron à titre de pompier volontaire.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- Prolongation de la piste multifonctionnelle (projet 2025-025) jusqu'au lac à la Truite : mandat à un notaire de rédiger et d'enregistrer les documents nécessaires au transfert de propriété et création de droit de passage.
- Versement d'une aide financière (9 000 \$) à l'O.T.J. de St-Méthode afin de soutenir le financement des terrains de jeux.
- Renouvellement de l'adhésion à Espace MUNI (95 \$).
- Demandes de commandite : résolution d'appuyer Xavier Arata pour son évolution comme biathlète au niveau international (100 \$) et à Zachary Dostie pour une participation à l'Expo-sciences internationale au Centre national des expositions d'Abu Dhabi (250 \$).
- Autorisation donnée au Comité sportif de tenir le Tournoi des rues du 5 et 6 septembre 2025 et à procéder à une demande de fermeture de rue en alternance après du ministère des Transports et de la Mobilité durable et de les appuyer par le prêt gratuit d'équipements et en aide technique.
- Adoption du Code de conduite concernant le comportement attendu entourant les activités de loisirs de la Municipalité.

ÉCOCENTRE D'ADSTOCK



Heures d'ouverture:
jeudi de 16h00 à 20h00 - samedi de 8h00 à 14h00.
178, Fortin Nord (Parc Industriel)

RAPPEL IMPORTANT SUR L'ENTRETIEN ET LA CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Si vous possédez une installation septique, certaines règles et procédures doivent être respectées afin d'assurer son bon fonctionnement et sa conformité aux exigences municipales.

Changement d'occupation

Lorsqu'une résidence passe d'une occupation saisonnière à annuelle, il est important d'en informer la Municipalité pour que votre dossier soit mis à jour. Cette distinction est essentielle, car la fréquence de vidange diffère : une installation septique utilisée de façon saisonnière est vidangée tous les quatre ans, tandis qu'une utilisation annuelle requiert une vidange aux deux ans.

Vidange des fosses septiques

La Municipalité planifie la vidange des fosses septiques pour les eaux noires et grises disposant d'un champ d'évacuation. Environ deux semaines avant la date prévue, une lettre est envoyée aux résidents concernés. Afin de permettre l'accès au camion de vidange, il est important de :

- dégager complètement les couvercles de la fosse ;
- identifier clairement l'emplacement de la fosse à l'aide d'un piquet visible ;
- s'assurer que l'entrée du terrain soit libre de branches ou d'obstacles.

À défaut d'un accès adéquat ou si les couvercles ne sont pas dégagés, des frais de déplacement peuvent être facturés. Les fosses de rétention, sans champ d'évacuation, doivent quant à elles être vidangées par le propriétaire, qui doit prendre entente avec la compagnie ayant un contrat avec la Municipalité.

Urbanisme



Agrandissement ou construction neuve

Si vous procédez à des rénovations ajoutant une ou plusieurs chambres à coucher, il est nécessaire de vérifier auprès de la Municipalité si votre installation septique est toujours conforme. Dans le cas d'une nouvelle construction, l'installation septique devra être conçue en fonction des normes en vigueur. Un technologue certifié devra effectuer une caractérisation des sols et produire un rapport, lequel devra être soumis à la Municipalité lors de la demande de permis.

**Pour toute question
ou information supplémentaire,
communiquez avec la municipalité au
418 422-2135, poste 234.**

RAPPEL SÉCURISONS NOS PISCINES

La Municipalité d'Adstock souhaite rappeler à ses citoyens que le règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles s'applique à toutes les piscines, peu importe leur date d'installation.

Les propriétaires d'une piscine installée avant le 1^{er} novembre 2010 et qui bénéficiaient auparavant d'une exemption disposent d'un délai jusqu'au 30 septembre 2025 pour mettre leurs installations aux normes. Toutes les autres piscines doivent déjà être conformes aux exigences en vigueur.

Bien qu'il s'agisse d'un règlement provincial, la Municipalité d'Adstock est responsable de son application sur son territoire. Avant d'apporter des modifications pour mettre votre installation aux normes, vous devez obtenir un permis municipal.



Pour toute question, pour déposer une demande de permis ou pour plus d'informations, consultez le site Internet de la Municipalité au www.adstock.ca ou communiquez avec le Service de l'urbanisme au 418 422-2135, poste 234.

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Lors de la séance ordinaire tenue le 14 juillet 2025, le Conseil a adopté le second projet de règlement omnibus numéro 299-24-3 modifiant le Règlement d'urbanisme numéro 299-24. Les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire concernant le second projet de règlement sont invitées à présenter une demande à cet effet **au plus tard le 5 septembre 2025 à 12h00**.

Le projet de règlement a pour objet :

- de clarifier certaines dispositions en lien avec les permis et certificats;
- d'ajouter des dispositions relatives à la mixité des usages sur un bâtiment ou un terrain;
- de modifier certaines dispositions en lien avec les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);
- d'agrandir les limites de la zone « M.4.2-5 – Villégiature résidentielle » à même la zone « M2.3-2 – Agroforestier type 1 » (secteur de la rue des Plaines).

Le changement au plan de zonage (les zones concernées sur la carte ci-jointe) :

- les zones visées par le : M.4.2-5 et M2.3-2;
- les zones contigües : M4.1-9, M4.1-10, M4.1-11, M4.2-4, M4.2-6, M2.2-13 et M2.3-3.

Les articles 7, 8 et 10 sont susceptibles d'approbation référendaire de la part des personnes intéressées des zones concernées ou contigües.

Il est possible de consulter le plan de zonage au bureau municipal ou sur le site Internet de la Municipalité.

Pour être valide, une demande doit remplir les conditions suivantes:

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées dans la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone d'où elle provient n'excède pas 21;
- être reçue par la Municipalité au plus tard le 5 septembre à 12h00.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal, celui-ci étant situé au 35, rue Principale Ouest, Adstock, et ce, pendant les heures normales d'ouverture du bureau. Vous pouvez également consulter ce règlement en tout temps en vous rendant à la section appropriée sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.adstock.ca.

Est une personne habile à voter :

1. Toute personne physique qui, le 14 juillet 2025, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :
 - être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et;
 - être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être frappée d'une incapacité de voter résultant d'un jugement rendu en vertu de l'article 288 du Code civil du Québec.
2. Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise du secteur concerné qui n'est frappé d'au-

cune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans le secteur concerné depuis au moins 12 mois;

- dans le cas d'une personne physique, être majeure et ne pas être frappée d'une incapacité de voter résultant d'un jugement rendu en vertu de l'article 288 du Code civil du Québec.

3. Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise du secteur concerné qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans le secteur concerné, depuis au moins 12 mois;

- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire du secteur concerné, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

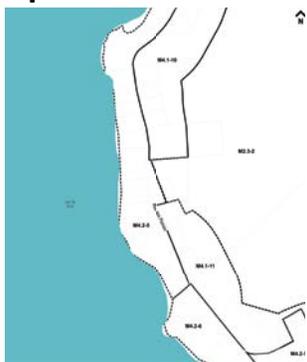
4. S'il s'agit d'une personne morale, il faut qu'elle ait désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 14 juillet 2025, et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi.

Donné à Adstock, ce 12 août 2025, Jérôme Grondin, directeur général de la Municipalité

Avant



Après



ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui s'est tenu le 14 juillet 2025, le conseil de la Municipalité d'Adstock a adopté le projet de règlement numéro 299-24-4 modifiant le Règlement d'urbanisme numéro 299-24.

Le projet de règlement a pour objet clarifier certaines dispositions notamment en lien avec les conditions d'émission de permis dans un milieu de vie « M2.7-15 – Îlot déstructuré avec morcellement, avec les usages dans un milieu de vie « ZS.3 – Station récréotouristique du mont Adstock » et avec les documents et renseignements requis pour une demande d'approbation (PIIA).

Une assemblée de consultation publique aura lieu le **lundi 8 septembre à 19 h** à salle de l'édifice Bernardin-Hamann

à Adstock. Durant cette assemblée, la Municipalité présentera les principaux éléments du projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Le projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de règlement est disponible sur le site Internet à la page Règlements municipaux accessible à partir de l'onglet Services aux citoyens.

Toute personne intéressée qui désire se faire entendre concernant ces projets de règlement peut également transmettre des commentaires ou observations par écrit avant le vendredi 5 septembre 2025 par les moyens suivants :

par courriel : dg@adstock.ca

par courrier : à l'attention de M. Jérôme Grondin, 35, rue Principale Ouest, Adstock (QC) G0N 1S0

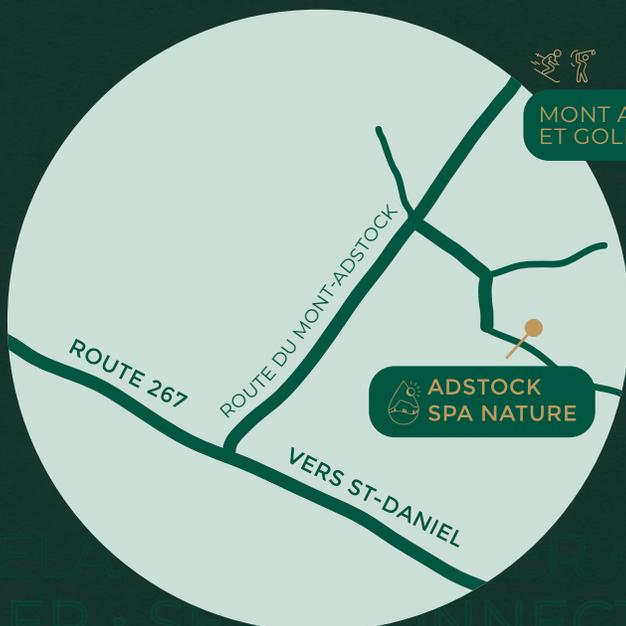
Donné à Adstock, ce 12 août 2025, Jérôme Grondin, directeur général de la Municipalité

ADSTOCK



SPA
NATURE

MAINTENANT OUVERT !



MONT ADSTOCK
ET GOLF

**PLANIFIEZ
VOTRE PROCHAINE
ÉVASION**

NOUS SOMMES SITUÉS:
SUR LA ROUTE DU MONT-ADSTOCK
3, RUE DONAT-GRENIER • ADSTOCK, G0N 1S0



418 755-3540



WWW.ADSTOCKSPANATURE.COM

CHILLER • SE RECONNECTER • PRENDRE DU TEMPS P
RELAXER • CHILLER • SE RECONNECTER • PRENDRE
CHILLER • SE RECONNECTER • PRENDRE DU TEMPS P

Cinq sens

J'entrevois **mai** qui pousse déjà dans les prés
J'entends le troupeau de vaches meugler
Je sens l'odeur de la pluie arroser les champs
Entourés de sapins plantés en rang

Je croise **juin** qui gambade autour des lacs
J'écoute le chant des huards, allongée sur mon hamac
L'air chaud entre sans cogner dans les chalets
Le canoë renoue avec ses pagaies

J'invite **juillet** à rester pour les vacances d'été
J'assiste au concert des abeilles sur notre pommier
Festival, amitié, famille et chaleur
Je respire le doux parfum des fleurs

Je reconnais **août** sur une balançoire au village
Je ne peux résister, un pain frais au passage
Je savoure les légumes de mon potager
Pendant que la batteuse et le maïs dansent un set carré

Je rencontre **septembre** qui frissonne sur un banc
J'entends la cloche sonner aux Quatre-vents, les enfants
Je reprends ma laine, mon crochet et je tricote
Car je sens une fraîcheur s'installer à Adstock

Marie-Raconte

mcp20102010hotmail.fr



RAPPORT TRIMESTRIEL AVRIL À JUIN 2025

SERVICES MUNICIPAUX URBANISME – ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Requêtes reçues	454
Requêtes complétées	466
Visites terrain	271
Permis émis	286
Valeur des travaux	9 079 871 \$

Activités développement économique

- Rencontre avec des promoteurs pour l'ouverture d'un nouveau développement résidentiel;
- Accompagnement de promoteurs désirant construire des multi-logements dans le secteur Saint-Méthode;
- Adoption de la Politique de développement économique;
- Participation à des rencontres concernant le développement du pôle agroalimentaire à Sacré-Coeur-de-Marie;
- Inauguration de la piste multifonctionnelle dans le secteur Saint-Daniel;
- Participation à des rencontres pour le mont Grand Morne;

- Accompagnement de promoteurs dans leur projet d'affaires;
- Mise en place de la structure du guichet unique pour accompagner les entrepreneurs, promoteurs et entreprises d'Adstock

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Location de gymnase	226.5 h
Infrastructures utilisées	5
Inscriptions aux activités	138

Activités offertes : Cours d'entraînement en plein air / Cours de Zumba parent-enfants / Balle donnée M7 à M17 / Soccer U4 et U10 / Dek hockey 14 ans et –

SÉCURITÉ INCENDIE

Appels totaux	16
Feu à ciel ouvert, électrique et entraide	10
Odeur de gaz	1
Alarme incendie	4
Désincarcération	1



Ateliers solutions numériques

Participez en caisse à nos ateliers sur les solutions numériques afin de parfaire vos connaissances à propos de vos finances en ligne sur **Accès D** de Desjardins.

Atelier 1 - Les bases (durée 90 min.) :

- Télécharger l'application
- Site web pour ordinateur portable
- S'inscrire & se connecter
- Intégration & paiement de factures
- Virement interac (envoyer, recevoir, entre comptes et personne)
- Dépôt mobile ; Prise de rendez-vous en ligne

Dates à venir :

17 sept. - 13h30 à 15h
 8 oct. - 9h30 à 11h
 8 oct. - 18h30 à 20h
 16 oct. - 9h30 à 11h
 19 nov. - 13h30 à 15h

Atelier 2 - Approfondir ses connaissances (durée 90 min.) :

- Gestion carte crédit :
Choix carte, limite carte, remise bonidollars, etc.
- Gestion carte débit :
Carte perdue/volée, augmentation temporaire des limites : retrait aux guichets et paiement direct
- Plus d'options :
Relevés, annuler des opérations, gérer les renseignements

17 sept. - 9h30 à 11h
 17 sept. - 18h30 à 20h
 8 oct. - 13h30 à 15h
 19 nov. - 9h30 à 11h
 19 nov. - 18h30 à 20h

Atelier 3 - Devenir un pro (durée 90 min.) :

- Prêts hypothécaires (préautorisation & renouvellement)
- Assurances : voyage, vie-santé, habitation, automobile
- Placements garantis (acquisition & renouvellement)
- Compte de fonds Desjardins (ouverture & réinvestissement)
- Gestion des dettes, financement Accord D

24 sept. - 9h30 à 11h
 24 sept. - 13h30 à 15h
 15 oct. - 9h30 à 11h
 15 oct. - 13h30 à 15h
 26 nov. - 9h30 à 11h
 26 nov. - 13h30 à 15h

Inscription nécessaire (places limitées) :

<https://bit.ly/ateliersnumeriques2025>

*1 inscription par personne et par atelier



PRÉSENTE
EXPOSITION
 Voitures & Camions

8^e
 édition



ANTIQUE
 SPORT

PHOTOS : GRACIEUSETÉ DE GILLES TARDIF

7 septembre 2025 *Gratuit pour les visiteurs!*
 Complexe sportif, secteur St-Méthode

EXPOSITION 9 H À 16 H
 Déjeuner 9 h à 12 h 30

BILLETS EN PRÉ-VENTE

INFOS : 418 814-9583 ou 418 427-5372



NE MANQUEZ PAS LA 8^e ÉDITION !!!



objets et vêtements promotionnels
 cadeaux corporatifs

81, rue Notre-Dame Ouest
 Thetford Mines QC G6G 1J4

450 775-4601
sylvie@sylviehamelcommunications.com

Plus on utilise
 nos lave-vaisselles
 à moitié pleins.



plus on
 gaspille
 de l'eau
 pour rien.



Votre eau,
 c'est notre eau à tous.

Votre gouvernement

Québec

BOUTANGERIE
ST MÉTHODE
 BAKERY • DEPUIS • SINCE 1947

**LES SOCIÉTÉS
 LES MIEUX
 GÉRÉES**
 Membre platiné

**SURPLUS DE
 PAINS**

Heures d'ouverture
 Lundi au vendredi: 8h00 à 17h30
 Samedi: 8h00 à 14h00
 Dimanche: Fermé

14, rue Principale Est
 Adstock (Québec) G0N 1S0
 1 800 463-6317 (poste: 2641)

www.boulangeriesmethode.com

Une collaboration de Claude Trépanier

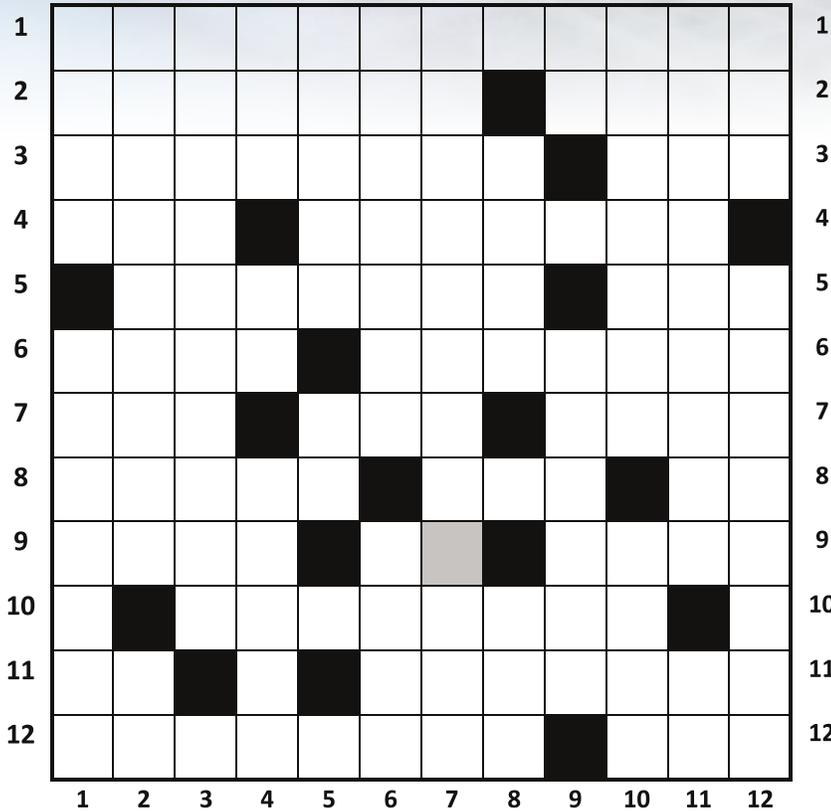
HORIZONTALEMENT

1. Jeu blanc
2. Qui manifeste de la générosité – Décharges d'arme
3. Épreuve – Il en rajoute
4. Déterminant démonstratif – Porteurs dans les expéditions himalayennes
5. Action de lécher – Ça vaut zéro ou un
6. Autre nom du cubitus – Elle parle du nez
7. Pousse les animaux à s'accoupler – Équilibre thermodynamique local – Petit écran
8. Faux nom – Maîtresse d'Hitler – Fait de
9. Fluorescent – Avant l'après-midi – Blessa
10. Floconnait
11. Rayon dangereux – Capte et émet
12. Phalocrate – Mélange gazeux

VERTICALEMENT

1. Cube – Métal radioactif
2. Crève-z-yeux – Virginie
3. Renoncement volontaire
4. Propre – Calcium – Plante appréciée pour son goût anisé
5. Écrasement d'avion – Début d'escarmouche
6. Déchiquetant – Dignitaires musulmans
7. Frauduleusement
8. Périodes historiques – Alternance travail-études
9. Saint – Botte célèbre
10. Obligeant – Le plus grand volcan d'Europe
11. Griches – Négation
12. Point cardinal – Jeune américain

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



COMMENT APPELLE-T-ON...

Une collaboration de Suzanne Paré

- | | |
|--|--|
| 1. Un journal qui paraît chaque jour?
----- | 5. Un journal qui paraît deux fois par mois? ----- |
| 2. Un journal qui paraît chaque mois? ----- | 6. Un journal qui paraît tous les deux mois? ----- |
| 3. Un journal qui paraît chaque semaine? ----- | 7. Une publication périodique spécialisée dans un domaine donné? ----- |
| 4. Un journal qui paraît chaque année? ----- | |



JOURNÉE PORTES OUVERTES

LINDA ROY

Les amoureux de la lecture sont invités à venir visiter la bibliothèque Jean-Guy-Marois lors d'une journée portes ouvertes le **samedi 27 septembre 2025 de 9h00 à 12h00** dans le cadre des Journées de la culture. C'est la journée idéale pour venir découvrir ou redécouvrir votre bibliothèque municipale.

La bibliothèque est située dans le Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher au 47, rue du Parc, (secteur Saint-Méthode). C'est un service gratuit pour tous les citoyens résidant sur le territoire d'Adstock grâce à l'implication de bénévoles. Que vous soyez du secteur de Sacré-Cœur-de-Marie, de St-Méthode, de St-Daniel ou du secteur des lacs, la bibliothèque vous accueille gratuitement.

Une collection intéressante de livres meublent les rayons des étagères dans les catégories suivantes : romans, suspenses, séries, documentaires, science-fiction, biographies et autres... Le secteur jeunesse n'est pas oublié car une mezzanine est aménagée spécialement pour les jeunes lecteurs.

Aussi, la collection de livres est constamment renouvelée grâce au budget alloué annuellement par la Municipalité d'Adstock également par des dons des organismes locaux ainsi que par des dons de livres de la population.

Lors de cette journée, vous pourrez devenir membre et ainsi profiter de ce loisir extraordinaire. Il y a sûrement un bon livre qui vous interpellera!

AUX ORGANISMES ARTISTIQUES, CULTURELS ET PATRIMONIAUX

La MRC des Appalaches est fière de lancer un appel de candidatures pour les prix Reconnaissance des bénévoles culturels, une initiative visant à mettre en lumière les citoyens qui, par leur engagement généreux, contribuent activement à la vitalité culturelle de notre région. Les municipalités, les organismes et les individus sont invités à soumettre, d'ici le 12 septembre prochain, les candidatures des personnes bénévoles ayant soutenu un organisme culturel, artistique ou patrimonial ou la bibliothèque de leur municipalité. La reconnaissance vise à souligner une implication active et signifiante qui a fait la différence pour un organisme ou pour la municipalité au cours des trois dernières années (2022 - 2024).

INFO : lnadeau@mrcdesappalaches.ca



TRIDUUM DE STE-ANNE

Le CCOL (Comité Conseil et Organisation locale) était très fier de l'excellente participation au TRIDUUM de Ste-Anne les 24-25-26 juillet dernier. Avec la participation des Fermières, cette activité religieuse a su faire rayonner l'esprit de la paroisse. Merci à tous!



PETITES ANNONCES

À vendre : lot simple au cimetière St-Méthode pour 1 cercueil et 4 urnes ou 10 urnes sans cercueil. Terrain sans pierre dessus. Prix demandé 850 \$ taxes incluses valeur de 1200 \$. Entretien payé jusqu'en 2053.

Info : **514 835-0917.**

Service d'accompagnement-transport 5 jours sur 7, à St-Méthode pour des raisons médicales (65 ans +). Les bénévoles sont : Hélène Boutin, Marcel Poulin, Denise Boulanger, Lucie Pomerleau, Rita Grenier, Diane Jolicoeur, Serge Fortin, Denis Vachon et Madeleine Nadeau.

Info: Madeleine Nadeau **418 422-5704.**

Service de popote roulante à St-Méthode 2 fois/semaine (mardi et jeudi) (65 ans +). Les repas sont cuisinés par les Délices du Manoir et livrés par Denise Shink.

Info: Rita Grenier **418 422-2455.**



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
	 1	2	 3	 4	5 	6
7	 8	9 	 10  	 11	12	13 
14	 15	16	 17	 18	19	20
21	 22	23	 24 	 25	26	27 
28	 29	30	Bureau municipal fermé en après-midi les 5, 12 et 19 septembre			

LÉGENDE											
	Ordures		Fermières		CORA		FADOQ		Activités précisées au bas de la grille		Jeux St-Daniel à 13h00
	Récupération		Bibliothèque								

- 1 **[Lundi]** Fête du travail : bon congé aux travailleurs!
Bureau municipal fermé
Échéance du 3^e versement de taxes
- 5 **[Vendredi] 8h00 : FADOQ St-Méthode : tournoi de base-ball-poches** au gymnase du Complexe sportif
- 7 **[Dimanche] 9h00 :** Brunch et exposition de voitures et camions antiques au Complexe sportif organisé par le **Club Chasse & Pêche**
- 8 **[Lundi] 19h00 :** assemblée de consultation publique à la salle de l'Édifice Bernardin-Hamann
19h30 : conseil municipal à la salle l'Édifice Bernardin-Hamann
- 9 **[Mardi] 18h30 :** réunion des **Fermières de Sacré-Cœur-de-Marie** à la sacristie. Lancement de la programmation et présentation du thème 2025-2026. Bienvenue! Francine Fillion
- 10 **[Mercredi] 11h30 :** dîner jasette de la **FADOQ St-Méthode** au Bistro des Origines.
18h45 : CORA : conférence Le CORA à Madagascar. Jus et café seront servis, apportez votre tasse. Salle 125 de la Maison de la culture. Renouvellement des cartes de membre (25 \$) qui seront valides de septembre 2025 à septembre 2026. Nous offrons des cartes de membres gratuites aux personnes de moins de 18 ans.
- 13 **[Samedi] 7h30 : CORA :** sortie Le SANA - Art et Nature des Appalaches. Rendez-vous dans le stationnement n° 5 des Galeries des Appalaches ou 8h00 au site. Responsable Jean-Claude St-Hilaire (418 334-9663)
- 19 **[Vendredi] Élections municipales :** début des mises en candidature
- 23 **[Mardi] Réunion du Comité consultatif en environnement (CCE)**
19h00 : conférence de l'**Association d'horticulture de Thetford** sur les terreaux et engrais (nouveau des dernières années) au local 125 de la Maison de la culture de Thetford. La conférencière sera madame Émilie Gagnon du Centre jardin du lac Aylmer. 20 \$ adhésion annuelle 7 \$/conférence- non-membre. Info : 418 338-5357.
- 24 **[Mercredi] 13h30 :** après-midi de jeux de la **FADOQ St-Méthode** à la salle de l'Édifice Bernardin-Hamann
- 26-27-28 **Journées de la culture**
Ouverture du dépôt de branches dans le rang des Campagnards
- 27 **[Samedi] 8h30 : CORA :** sortie Le Mont Grand Morne de Ste-Clothilde. Apporter de l'eau et un lunch pour faire un pique-nique en haut devant une des plus belles vues de la région. Rendez-vous à l'entrée du site (chemin de la Grande ligne). Responsable: Lise Laflamme (tél 418 554-8446).
9h00-12h00 : Portes ouvertes à la bibliothèque Jean-Guy-Marois
- 30 **[Mardi] Réunion du Comité consultatif en urbanisme (CCU)**